



ESPACE CHATELET LE PROJET CHOISI ET LES PREMIÈRES ACTIONS

Après la mairie annexe, la municipalité engage son 2^{ème} grand projet phare du mandat en termes d'infrastructures collectives avec la création de l'espace Chatelet en lieu et place de l'actuel gymnase, afin d'y intégrer des équipements accessibles adaptés aux sports doux et le pôle enfance-jeunesse.

» La commune a lancé début 2023 un appel à candidatures sous forme de concours de maîtrise d'œuvre pour ce projet majeur. Près de 50 propositions d'équipes constituées d'architectes, de bureaux d'études, d'économistes ont été reçues. Un jury de concours a été composé, avec les membres de la commission d'appels d'offres qui comprend des élus et 2 membres qualifiés : un représentant du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et un du Sigerly (Syndicat de Gestion des Energies de la Région Lyonnaise).

Le jury a retenu 4 candidats qui ont travaillé durant 2 mois pour proposer un rendu de niveau « esquisse » ; les résultats ont été méticuleusement étudiés et le jury a retenu en mai 2023 un candidat. Les critères d'analyse étaient l'intégration architecturale et paysagère du projet, la performance thermique et la bonne intégration des éléments programmatiques.

L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue a pour mandataire le cabinet d'architecture CHABAL, situé à Grenoble.

Le projet prévoit la démolition complète du gymnase avec reconstruction totale. Ce parti pris par l'architecte permet ainsi :

- de ramener de plain-pied, au niveau du trottoir, l'ensemble du rez-de-chaussée sans rampe ni escalier, et de rendre ainsi ce futur bâtiment beaucoup plus accessible qu'actuellement,
- d'agrandir le gymnase et les tribunes,
- d'optimiser l'organisation des locaux internes,
- d'accroître la performance thermique du bâtiment puisque celui-ci bénéficiera d'une labellisation passive, rendant cet espace particulièrement économe en énergie. Ce bâtiment sera raccordé au réseau de chauffage urbain à partir du groupe scolaire Dominique Vincent,
- d'intégrer 2 grandes toitures végétalisées semi-intensives et 600 m² de panneaux photovoltaïques,
- de conserver le city stade actuel.

Le coût de l'opération reste inchangé à 7.7 M€ TTC.



» Depuis l'officialisation réglementaire en juin du candidat retenu, les associations futures utilisatrices et le pôle enfance-jeunesse ont été rencontrées fin juin afin de recueillir leurs suggestions d'améliorations concernant les locaux et leur fonctionnement. Un travail d'identification et de fléchage des matériaux a été engagé avec la maîtrise d'œuvre afin de favoriser le réemploi et de valoriser les déchets issus de la démolition.

Le cabinet CHABAL travaille actuellement sur l'APS (Avant Projet Sommaire). Les plans prévisionnels des intérieurs seront ainsi disponibles sur le site internet de la ville fin septembre.

« **Une réunion publique est prévue le jeudi 30 novembre à 18h30 au centre Paul Morand pour présenter le projet aux Champenois** et prendre en compte les remarques à intégrer dans le permis de construire qui sera déposé ultérieurement.



Pour rappel ce projet n'aura pas d'impact sur les activités du gymnase et des associations utilisatrices pour la saison 2023-2024 puisque les travaux devraient commencer à l'été 2024, pour une durée de 15 à 18 mois. L'organisation des utilisations des salles communales durant cette phase de travaux sera définie en concertation avec les associations, les établissements et le pôle enfance-jeunesse.

